

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 11 AVRIL 2024

DELIBERATION N°2024.00188

PROGRAMME DE PARTENARIAT ET DE SOUTIEN À LA DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 05 avril 2024

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 42

Nombre de pouvoirs : 13

Nombre de voix : 55

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Régis CADEGROS, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Martial FAUCHET, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Christian JULIEN, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à Mme Christiane BARAILLER,
Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à Mme Aline MOUSEGHIAN,
M. Charles DALLARA donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Frédéric DURAND donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,

RECU EN PREFECTURE

Le 23 avril 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240411-D20240018810

Date de mise en ligne : 23 avril 2024

M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Christian JULIEN,
M. Bernard LAGET donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Régis CADEGROS

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. Gilles BOUDARD, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS,
M. David FARA, M. Christophe FAVERJON, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD,
M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Nadia SEMACHE,
M. Gérard TARDY, M. Julien VASSAL

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 11 AVRIL 2024

PROGRAMME DE PARTENARIAT ET DE SOUTIEN A LA DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE

Saint-Etienne Métropole souhaite promouvoir une culture de la créativité, de l'innovation, de l'ouverture vers l'extérieur, au sein de son territoire et plus particulièrement auprès de la jeunesse.

Cette ambition passe par le soutien à des actions de diffusion de la Culture Scientifique Technique et Industrielle (CSTI), notamment conduites sur le territoire par le centre La Rotonde de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne.

Depuis 1999, le centre de culture scientifique technique et industrielle La Rotonde s'affirme comme un acteur majeur du développement de la CSTI sur le territoire et au-delà en articulant son projet autour de trois grands axes : la médiation avec 3 lieux de rencontre dédiés, la création avec la création de ressources de culture scientifique et la coopération pour favoriser les collaborations entre acteurs et développer la transdisciplinarité et la complémentarité.

I. Le partenariat entre Saint-Etienne Métropole et la Fondation Mines-Télécom – Bilan 2023

La Fondation Mines-Télécom a pour but de contribuer au développement et au rayonnement de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les domaines des sciences de l'ingénieur et du management, en particulier dans les domaines du numérique, de l'énergie et de l'industrie du futur. Dans ce cadre, elle soutient notamment les activités portées par les écoles Mines et Télécom de l'Institut Mines-Télécom en formation, recherche, innovation et prospective.

Le programme d'actions proposé par la Fondation Mines-Télécom dans le domaine de la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle et développé sur le territoire par la Rotonde en concordance avec les objectifs de Saint-Etienne Métropole s'articule autour de 3 axes :

- La poursuite des actions de sensibilisation aux sciences dans les écoles du territoire (A) ;
- L'animation et le développement du parc Explora (B) ;
- L'organisation et l'animation d'événements de promotion de la culture scientifique sur le territoire de la Métropole (C).

A. La poursuite des actions de sensibilisation aux sciences dans les écoles du territoire

Initiées par la Rotonde au titre des projets européens POLLEN et FIBONACCI et prolongées avec l'appui de « La main à la pâte » via le centre-pilote à Saint-Étienne, ces actions concernent notamment la fourniture de malles pédagogiques aux écoles sélectionnées, la formation des enseignants et les animations adaptées auprès des enfants concernés, sans oublier la mobilisation d'étudiants de Saint-Étienne dans le cadre de leur cursus.

En 2023, les objectifs ont été atteints avec notamment :

- La diffusion de 120 malles pédagogiques « éducation aux sciences » sur le territoire ;
- La poursuite du projet ASTEP (Accompagnement Sciences et Technologie à l'École Primaire) avec des enseignants du territoire et des étudiants issus de différentes formations scientifiques (UJM, Télécom, Mines) ; réflexion sur une ouverture en zone rurale ;
- Le dispositif SchoolLab (dispositif de découverte du monde de la recherche et de l'enseignement supérieur) a reçu 399 élèves de 10 établissements ligériens ;
- Les pôles scientifiques et mathématiques (enseignement des sciences à l'école primaire avec un professeur émérite).

B. L'animation et le développement du parc Explora

Ce nouvel équipement, ouvert à tous les publics toute l'année depuis le 14 mai 2021, est un parc d'activités scientifiques ludiques adossé à un lieu ressources, espace d'innovation et de découverte. Basé sur la notion de « faire » et inspiré de la philosophie « makers » initiée aux États-Unis, Explora est un lieu de créativité où le visiteur est acteur de sa découverte, de sa recherche, de son apprentissage.

En 2023, le bilan d'Explora est le suivant :

- Le taux de remplissage a bien progressé (85% contre 65% l'an passé).
- 18 ateliers différents ont été proposés (dont 4 nouveaux) ayant attiré 9 235 personnes (contre 10 907 l'an passé ; baisse qui s'explique par la diminution du nombre de séances ouvertes, un seul vacataire étant venu en renfort au lieu de deux et des créneaux étant bloqués pour les événements, formations, réunions d'équipe et préparation des ateliers).
- L'évènement populaire « Volez ! » organisé le 7 octobre autour du « faire des sciences » a accueilli près de 1 500 visiteurs sur la journée, soit 3 fois plus que l'année dernière (pluie en 2022).
- Explora a participé cette année à 14 événements différents (contre 6 l'an passé), 5 d'entre eux étaient Hors les Murs. 4 636 personnes ont ainsi été touchées (soit 8 % de plus que l'an passé).
- Volet inclusion : Formation de l'équipe, mise à disposition de ressources et mise en place d'une méthodologie pour l'accueil des personnes à besoins spécifiques.
- Actions cité éducative : Créneaux mis à disposition des structures du quartier, animations Hors les Murs, 6 ateliers sur l'année pour les enfants du quartier qui ne partent pas en vacances, travail avec Parents Ambassadeurs.

C. L'organisation et l'animation d'évènements de promotion de la CSTI

En partenariat avec l'Université Jean Monnet et Saint-Étienne Métropole, la Rotonde a piloté l'organisation de la 5^{ème} édition de la **Nuit Européenne des Chercheur-es** le 29 septembre 2023. Cet événement bénéficie également d'un soutien de la Commission Européenne, du Ministère de la Culture et du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Il a rassemblé 81 chercheurs issus de 17 établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche (dont Mines, UJM, ENISE,

CHU, Esadse, emlyon et Télécom Saint-Étienne), et attiré 1 325 participants (stabilité par rapport à 2022).

En dehors de cet évènement, les actions suivantes ont été conduites en 2023 : coordination de la 32^{ième} édition de la Fête de la Science du 6 au 16 octobre 2023 (10 800 participants), participation au festival Yggdrasil les 4 et 5 février 2023 à Eurexpo Lyon (3 132 visiteurs sur le stand), programmation culturelle d'expositions sur le site Soucoupe (6 030 participants sur 2023).

II. Le programme triennal 2023-2025 en matière de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle

Le programme d'actions pour la période 2023-2025 s'articule autour des 3 axes suivants :

- la montée en puissance des actions de sensibilisation aux sciences dans les classes des écoles situées sur le territoire de la Métropole ;
- le développement des équipements EXPLORA'PARC et EXPLORA'LAB ;
- l'organisation d'événements de promotion de la culture scientifique sur le territoire de la Métropole.

Au titre de l'année 2024, la Rotonde de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne, par le biais de la Fondation Mines-Télécom, sollicite Saint-Etienne Métropole pour l'attribution d'une subvention de 100 000 €.

Cette demande de subvention se décompose comme suit :

- **20 000 € au titre des actions de sensibilisation/éducation aux sciences** dans les classes des écoles situées sur le territoire de la Métropole initiées par le Centre La Rotonde dans le cadre de son label Centre pilote Main à la pâte et du dispositif « Partenaires scientifiques pour la classe » (anciennement nommé ASTEP). Une attention particulière sera portée aux volets : filles et sciences, inclusion, sciences avec et pour la société.
- **60 000 € au titre du développement d'EXPLORA** avec notamment la production de nouveaux ateliers, des formations aux nouveaux équipements, la création de modules de CSTI, le déploiement d'actions spécifiques de valorisation des métiers scientifiques et industriels du territoire. Nouvelle forme de médiation qui a vu le jour en 2023 et est prolongée en 2024, deux « ateliers de la recherche » seront produits en interaction avec 8 scientifiques et les médiateurs de la Rotonde.
- **20 000 € au titre de l'organisation d'événements de promotion de la culture scientifique sur le territoire de la Métropole**, notamment :
 - la Nuit des Chercheurs (octobre 2024, Musée de la Mine), cette dernière permet au grand public de découvrir les hommes et femmes du territoire qui font la recherche d'aujourd'hui lors d'une soirée conviviale et originale.
 - la Nuit de la Science (mai 2024), évènement populaire d'immersion dans les sciences sur les sites Explora et Soucoupe.
 - Fête de la science (octobre 2024), évènement national de découverte des sciences, coordination de l'évènement à l'échelle du territoire.

Ce programme s'inscrit dans le cadre de la **convention de partenariat triennale pour la période 2023-2025** ainsi que dans celui d'une convention pluriannuelle d'objectifs spécifiquement relative à EXPLORA avec la Ville de Saint-Etienne et l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne pour son service de La Rotonde.

Un avenant à la convention triennale 2023-2025 acte la participation financière de Saint-Etienne Métropole au titre de l'année 2024 dans le cadre du programme de partenariat et de soutien à la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve l'avenant n°1 à la convention triennale entre Saint-Etienne Métropole et la Fondation Mines-Télécom en matière de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle pour la période 2023-2025 ;**
- **autorise le versement d'une subvention de 100 000 € à la Fondation Mines-Télécom pour l'année 2024 au titre du programme présenté opéré par le Centre La Rotonde ;**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer ledit avenant ainsi que toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération ;**
- **les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget d'investissement 2024 sur le compte ONA-SUFLI-INUM.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La Secrétaire de Séance,



Siham LABICH

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE